

CHARTRE DE BON USAGE DE L'INFORMATIQUE PEDAGOGIQUE DU COLLEGE ET LYCEE LES IRIS

1. BUT DE LA CHARTE

Le but de la présente charte est de définir les règles de bonne utilisation des ressources informatiques de l'établissement.

Ces règles relèvent avant tout du bon sens et ont pour seul but d'assurer à chacun l'utilisation optimale des ressources.

2. DOMAINE D'APPLICATION

La charte s'applique à toute personne, élève, enseignant, personnel administratif ou technique, autorisée à utiliser les moyens et systèmes informatiques à usage pédagogique du collège et lycée.

Ces derniers comprennent notamment les réseaux, stations de travail et micro-ordinateurs de la salle d'informatique, la plateforme d'éducation en ligne, la salle des enseignants et de la bibliothèque du collège et lycée.

3. CONDITIONS D'ACCES AUX SYSTEMES INFORMATIQUES

Chaque ordinateur est doté d'un utilisateur standard sans mot de passe qui lui permettra de se connecter au réseau pédagogique.

Chaque utilisateur est responsable de l'utilisation qui en est faite.

L'accès au réseau informatique est autorisé dans le cadre des cours et des séances de libre service, toutes surveillées par un enseignant ou un autre adulte responsable.

L'utilisation des moyens informatiques du lycée doit être limitée à des activités scolaires relevant de la formation.

Les élèves s'engagent à ne pas réaliser d'autres tâches que celles autorisées par le règlement de la salle dans laquelle ils travaillent, pendant les heures de cours ou de libre service. Ce règlement peut évoluer en fonction des pratiques constatées.

4. ACCES AUX SALLES CONTENANT LE MATERIEL INFORMATIQUE

Les utilisateurs s'engagent à :

- a. respecter les règles d'accès aux salles contenant le matériel informatique ;
- b. ne pas apporter de nourriture et de boissons dans les salles informatiques ;
- c. signaler aux responsables des systèmes informatiques les dysfonctionnements constatés sur le matériel ;
- d. surveiller particulièrement les périphériques de l'ordinateur (souris, câbles, CDROM ..) contre les dégradations et les vols ;
- e. ne pas déplacer les périphériques de l'ordinateur (souris, clavier, onduleur etc.) ;
- f. éteindre les ordinateurs et les onduleurs à la fin des séances de cours ou de travail ;
- g. ranger le matériel, fermer fenêtres, portes et tensions électriques après toute utilisation de la salle informatique.

5. RESPECT DES INFORMATIONS ET DES DROITS DE PROPRIETE

Les utilisateurs ne doivent pas modifier ou supprimer les fichiers présents dans les ordinateurs sans l'autorisation de l'enseignant.

Les responsables du réseau ont cependant la possibilité de consulter les informations stockées par les utilisateurs. Ils se réservent le droit de supprimer les informations privées n'ayant pas lieu d'être stockées sur le réseau du collège et lycée sans en avvertir le propriétaire.

Il est interdit aux utilisateurs de réaliser des copies de tout logiciel. Les utilisateurs s'engagent à ne pas implanter sur les systèmes informatiques du lycée des logiciels ou des applications de quelque nature qu'ils soient.

Entre autre, il est interdit aux utilisateurs :

- a. de modifier la configuration des stations ;
- b. d'utiliser l'Internet pour télécharger des fichiers sans justificatif pédagogique ;
- c. de copier des exécutables dans leur espace personnel (jeux, logiciels, images etc.).

6. RESPECT DES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DES SYSTEMES INFORMATIQUES

Les utilisateurs des systèmes informatiques du lycée s'engagent à :

- a. signaler aux responsables tout message à caractère illégal, ou, potentiellement dangereux, réceptionné dans la boîte aux lettres ;
- b. ne pas divulguer leurs mots de passe (connexion et boîte aux lettres) à d'autres utilisateurs ;
- c. ne pas utiliser les mots de passe d'un autre utilisateur pour effectuer des manœuvres non-autorisées ;
- d. ne pas utiliser de flash disk ou tout autre dispositif de stockage amovible venant de l'extérieur (sauf autorisation du professeur ou d'un responsable des systèmes informatiques) ;
- e. ne pas installer quoi que ce soit sur une station (fond d'écran, programme, économiseur d'écran, plug-in internet, logiciel etc.).

Les règles de courtoisie doivent être respectées dans l'utilisation de la messagerie.

7. SANCTIONS APPLICABLES

Tout utilisateur n'ayant pas respecté les « règles de bonne conduite » énoncées ci-dessus est passible de sanctions :

- a. internes directement définies par les responsables des systèmes informatiques ;
- b. internes à l'établissement (sanctions disciplinaires énoncés dans le règlement intérieur). Ces sanctions peuvent aller de l'avertissement à l'exclusion définitive et seront modulées en fonction de la gravité de la faute commise, appréciée par le professeur, l'équipe pédagogique, le Chef d'établissement et en dernier ressort le Conseil de Discipline.

Ces règles de « bon usage » sont susceptibles d'évoluer sous le contrôle du conseil d'administration, notamment en fonction de l'état de la technique et des pratiques constatées sur les réseaux.

8. L'ACCES A INTERNET

A l'intérieur de l'établissement, **l'accès à Internet est un privilège et non un droit et encore moins un droit acquis.**

La consultation de l'Internet au collège et lycée se fait par l'intermédiaire d'un proxy dont la télémaintenance est assurée par le responsable réseau qui filtre les accès suivant divers niveaux de sécurité.

L'élève s'engage à ne consulter Internet que pour la recherche qu'il a précisé ou qui a été fixée par l'enseignant, à ne visionner ou diffuser aucun document à caractère raciste, xénophobe ou pornographique.

Il est interdit :

- a. de s'abonner à des forums ou de participer à des « CHATS » ;
- b. d'accéder à des sites Internet à caractère pornographique, pédophile, violent ou n'ayant d'une manière générale aucune utilité pédagogique.

Toute information pédagogique importée dans un fichier élève devra être accompagnée de l'adresse précise du site utilisé. Les élèves tâcheront d'étudier la nature du site retenu, en distinguant les sites institutionnels (ex : Sénat, UE, ONU etc.), des sites de médias, d'associations, d'universités, d'entreprises etc. Dans tous les cas les élèves éviteront les sites « perso » dont le contenu scientifique n'est aucunement garanti.

9. UTILISATION DE LA PLATEFORME D'EDUCATION MICROSOFT

Dans le cadre du développement de l'éducation au et par le numérique tel qu'annoncé dans le projet d'établissement, un compte personnel sécurisé « Microsoft Teams » est affecté à tous les enseignants et à tous les élèves du collège et lycée.

Il doit servir à un usage uniquement pédagogique ou lié à la vie de l'établissement. Il est accessible via le site web de l'école dans la rubrique « Espace élève » ou sur le lien « teams.microsoft.com », et donne accès à :

1. Une messagerie « Conversation » ;

2.Un espace classe composé de plusieurs rubriques dont : Conversation, Devoirs, OneNote, Calendrier, Activité ;

3.Un espace de stockage personnel ;

4.Des outils collaboratifs de productivité et de publication, dont la suite bureautique de Microsoft Office ;

Ces outils sont accessibles à partir de n'importe quel appareil connecté à Internet (Ordinateur, smartphone ou tablette), et ce, en tout temps, ce qui favorise la collaboration et le suivi entre l'école et le domicile.

De plus, l'utilisateur obtient automatiquement un accès à d'autres outils de via la rubriques « Applications » favorisant les apprentissages.

Le compte pourrait se voir fermé dès que l'utilisateur n'a plus de lien avec l'établissement scolaire. De ce fait, il est de la responsabilité de l'utilisateur de transférer ses données lorsqu'il quitte l'établissement dans un délai de 15 jours après la fin de l'année scolaire et d'une semaine après un changement d'établissement.

a) Conditions d'accès

Chaque utilisateur se voit attribuer un nom d'utilisateur (adresse courriel) et un mot de passe, qui lui permettront de se connecter au domaine « @ecolelesiris.com ». Cet identifiant et ce mot de passe sont strictement personnels et confidentiels.

Chaque utilisateur est responsable de l'usage qui en est fait : la communication à des tiers de ces informations engage son entière responsabilité. Ainsi, si l'administrateur relève une infraction, la sanction de suspension de compte sera appliquée à la personne désignée par le nom de connexion.

Après chaque utilisation, notamment sur un appareil partagé (ex. ordinateur de l'établissement), l'utilisateur veillera à se déconnecter et fermer sa session de travail.

En cas de perte de mot de passe ou de l'identifiant, comme pour tout autre souci d'accès, la/les personne(s) de contact, administrateur(s) du domaine de l'établissement est/sont : adel.fares@ecolelesiris.com, ou au numéro de téléphone 0770495153.

b) Respect des règles de déontologie informatique

Engagement de l'établissement

L'établissement s'engage à respecter la législation en vigueur (notamment RGPD dont le droit à l'image dans toutes ses composantes, respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques, propriété intellectuelle).

L'établissement s'efforce de maintenir le Service accessible en permanence, mais peut interrompre l'accès pour toutes raisons, notamment techniques, sans pouvoir être tenu pour responsable des conséquences de ces interruptions. Il tiendra, dans la mesure du possible, les utilisateurs informés de ces interruptions. L'établissement s'engage à chercher à résoudre les problèmes d'accès aux comptes dans les meilleurs délais.

Engagement de l'utilisateur

L'utilisateur s'engage à n'utiliser la plateforme, que pour un objectif pédagogique et éducatif, ou dans le cadre des activités liées à la vie de l'école. Les commentaires, chats et posts envoyés engagent l'émetteur et ils peuvent constituer une preuve en cas de litige. L'utilisateur accepte un contrôle à posteriori de l'utilisation de son compte, qui ne pourra porter que sur des indications générales (fréquence, volume, taille des messages, format des pièces jointes etc.) sans qu'il n'y ait aucun contrôle sur le contenu des messages échangés, sauf en cas d'enquête disciplinaire pour non-respect de la charte avec avertissement préalable.

L'utilisateur s'engage à respecter la législation en vigueur (notamment RGPD dont le droit à l'image dans toutes ses composantes, respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques, propriété intellectuelle).

L'utilisateur s'engage à ne pas :

- avoir des propos injurieux ou diffamatoires. On veillera ainsi à garder dans toutes ses communications un langage correct et décent ;
- ignorer le respect du droit à l'image / voix lors des échanges effectués sur la plateforme ;
- ignorer le respect des droits d'auteurs. Ainsi il ne doit pas télécharger, extraire ou mettre à disposition des œuvres protégées ;

- porter atteinte à l'intégrité d'un utilisateur ou à sa sensibilité, notamment par l'intermédiaire de la diffusion de messages, images, vidéos ou textes inadéquats.

Règles sur le contenu des messages

Les administrateurs et les modérateurs se réservent le droit de modifier ou supprimer certains messages diffusés via les canaux de discussions et ce sans préavis, notamment tous messages :

- sans utilité ou sans rapport avec les discussions ;
- diffusant publiquement une œuvre protégée ;
- incitant au piratage ou à la copie illégale ;
- atteignant la vie privée ou l'honneur de quiconque (y compris les personnes morales) ;
- diffamatoires ;
- manipulateurs (faux ou tronqués) ;
- publicitaires ;
- menaçants ;
- injurieux ;
- racistes ;
- etc.

Règles d'écriture des messages

L'utilisateur veillera à rédiger ses contributions dans une orthographe et un format lisibles par tous c'est-à-dire sans abréviation. Le langage SMS est à proscrire. Les titres doivent être explicites et synthétiques afin de bien cibler l'objet de la discussion. A titre d'exemple, nous recommandons de commencer toujours votre message par « Bonjour » et de terminer le message par « Cordialement ».

Propriété intellectuelle de l'établissement

Tous les documents mis à disposition sur le domaine « @ecolelesiris.com », par l'établissement, sont la propriété de l'établissement. Leur diffusion par les utilisateurs à l'extérieur du domaine est formellement interdite.

Tous les supports mis à disposition sur le domaine « @ecolelesiris.com », par les enseignants ou les élèves sont réservés à l'usage unique des membres de l'établissement. Ils restent propriété de celui qui les y a déposés et ne peuvent en aucun cas être diffusés, partagés, reproduits etc. sans autorisation explicite de celui-ci.

c) Sanctions

L'utilisateur qui contreviendrait aux règles précédemment définies s'expose à son exclusion de la plateforme « Microsoft Education », aux sanctions disciplinaires prévues par le règlement de l'établissement ainsi qu'aux sanctions et poursuites pénales prévues par les textes législatifs et réglementaires en vigueur.

J'ai pris connaissance de la charte d'utilisation de la salle informatique et de la plateforme d'éducation, j'en ai compris les termes et je m'engage à les respecter.

NOM-PRENOM : **Classe / Enseignant de la matière :** **Date :**